



Développement
du corps

+++



Bénéfice pour
la réussite scolaire

+



Respect
de l'autre



Appréhension
de l'espace

++

FICHE N°02

Aménager les abords en favorisant les déplacements actifs



Les abords de l'école sont au centre de nombreux enjeux environnementaux, sécuritaires, sanitaires, pédagogiques, de qualité de vie et de bien-être. Ils constituent le lien entre les espaces scolaires et les espaces publics : espaces de jeux, lieux d'apprentissage du vélo, etc. Leur aménagement favorise le développement des mobilités actives pour les trajets domicile-école ou pour les sorties extra-scolaires; il accompagne également l'acquisition de compétences en EPS (orientation, maniabilité VTT...). Des parvis sécurisés, spacieux, offrant de la place aux modes actifs (marche, vélo) et leurs espaces de stationnement participent à développer différentes pratiques de déplacement et de loisirs.

LOCALISATION : parvis, abords de l'école ou établissement, espaces extérieurs, voies d'accès aux équipements sportifs extérieurs à l'enceinte scolaire.

ÉTAPES DE MISE EN ŒUVRE

- Dialoguer avec la collectivité territoriale de rattachement de l'établissement et celle en charge de la voirie pour co-construire le projet de parvis sécurisé et accueillant pour les modes de déplacement actifs.
- Mobiliser les financements à disposition : plans stratégiques, financements privés (fondations)...
- Fermer temporairement une rue pendant les horaires d'entrée et de sortie scolaires tout en communiquant auprès des parents et enseignants sur les motivations de cette démarche.

RESSOURCES À DISPOSITION

Dispositifs existants :

- Programme mobiscol : la rue scolaire et/ou la vélo rue, le métro piéton ou itinéraire piéton sur le principe du pédibus.
- Challenge de l'éco-mobilité scolaire.
- Mise en œuvre du Plan de Déplacements des Établissements Scolaires (PDES).

Outils :

- Le portail national de l'écomobilité scolaire, catalogue des aménagements dans le cadre d'un Plan de déplacement établissement scolaire.
- CEREMA, Agir pour des abords d'écoles sûrs et accueillants, 23 mars 2021.

FOCUS

Le vélobus pour pédaler tous ensemble

Il s'agit d'un transport collectif et collaboratif conçu pour 8 places enfants et un chauffeur où tous les passagers sont amenés à pédaler. Il a vocation à déposer les enfants dans un rayon de quelques kilomètres autour de l'école tout en les sensibilisant à la pratique du vélo. Il peut également être utilisé pour les déplacements extra-scolaires et scolaires. Ce transport, considéré comme un vélo, peut emprunter les pistes cyclables et les voies vertes.



POINTS DE VIGILANCE

- Il est recommandé de s'accompagner de partenariats et programmes pour développer les pratiques de mobilité active, notamment dans le cadre des activités extra-scolaires ou hors de l'établissement.